

Photo Aero-Camera

Rotterdam. Transbordement des produits amenés par cargo sur les bateaux de la flottille du Rhin.

LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX AUX PAYS-BAS

par le CENTRE TECHNIQUE FORESTIER
TROPICAL et la COMPAGNIE FRANÇAISE
D'ORGANISATION

SUMMARY

THE TROPICAL WOOD MARKET IN THE NETHERLANDS

The authors begin by specifying the place occupied by tropical woods in total wood consumption in the Netherlands. They examine their origins and prices, both for logs timber and sawn timber.

They then review the utilization of tropical woods in the various processing industries (slicing, peeling, carpentry, furniture and plywood production), and in conclusion refer the supply problems of leading Dutch firms.

RESUMEN

EL MERCADO DE LAS MADERAS TROPICALES EN HOLANDA

Los autores sitúan, en primer lugar, el lugar que ocupan las maderas tropicales en el consumo de la madera en Holanda, examinando su origen y su precio, tanto por lo que respecta a la madera en tronco como la madera escuadrada.

Acta seguido, los autores examinan detalladamente la utilización de las maderas tropicales en las distintas industrias de transformación (corte en hojas, desenrollado, madera contrachapada, muebles, carpintería) y concluyen acerca de la preocupación de aprovisionamiento, que es la principal de las más importantes casas holandesas.

N. D. L. R. : Comme les études sur le marché des bois tropicaux en France et le marché des bois tropicaux en Allemagne publiées précédemment, le présent

article est constitué par de larges extraits d'une étude effectuée par le C. T. F. T. et la C. O. F. R. O. R. à la demande du Ministère de la Coopération qui en a assuré le financement.

INTRODUCTION ET STRUCTURE GÉNÉRALE

Dans ce rapport concernant la Hollande, on n'a pas traité du transit des bois effectué à travers le territoire néerlandais à destination de la République Fédérale Allemande.

La consommation propre du pays en bois tropicaux est, en elle-même, relativement importante ; ce qui s'explique par :

— la relative pauvreté du pays en ressources forestières propres,

— le passé colonial et commerçant de ce pays qui a, de tout temps, été tourné vers l'extérieur, et dont les grandes entreprises ont une vocation internationale. Plusieurs d'entre-elles s'intéressent effectivement aux bois tropicaux.

LES IMPORTATIONS

1. — LES IMPORTATIONS DE GRUMES

— le tableau suivant présente le bilan du commerce des bois en grumes aux Pays-Bas pour 1961 (en 1.000 m³ grumes).

TABLEAU I

| | Production indigène | Import. | Export. | Consom. apparente |
|---|---------------------|---------|---------|-------------------|
| Bois pour sciage, déroulage, tranchage | | | | |
| Résineux | 80 | 133 | 22 | 191 |
| Feuillus non tropicaux | 100 | 96 | 7 | 189 |
| Feuillus tropicaux | — | 234 | 4 | 230 |
| TOTAL | 180 | 463 | 33 | 610 |
| Autres bois (papiers, mines, poteaux) | | | | |
| Résineux | 150 | 506 | 123 | 533 |
| Feuillus non tropicaux | 370 | 3 | 1 | 372 |
| TOTAL | 520 | 509 | 124 | 905 |
| | 700 | 972 | 157 | 1.515 |

Dans le secteur des bois tropicaux, la totalité de la consommation intérieure est bien évidemment

couverte par l'importation, tandis que presque 2 % des grumes importées sont réexportés.

La répartition par pays de destination est la suivante :

TABLEAU II

Réexportations de grumes de bois tropicaux (en m³)

| | 1960 | 1961 | 1962 |
|-------------------------------------|-------|-------|-------|
| Réexportations totales | 2.290 | 3.900 | 9.060 |
| dont vers Rép. Féd. Allemande | 1.170 | 1.630 | 4.810 |
| U.E.B.L. | 620 | 1.350 | 1.950 |
| France | 90 | 320 | 1.770 |

Ces chiffres concernent des réexportations et non les transits (les importants transports de bois tropicaux à travers les Pays-Bas destinés à la République Fédérale Allemande ne sont pas compris dans ces chiffres).

Le tableau des importations de bois d'œuvre en grumes se présente de la manière suivante pour ces dernières années :

TABIEAU III

Importations de bois d'œuvre 1956-1962

| | Feuil- lus non tropi- caux | Bois tropi- caux | Tous Feuillus | Rési- neux pour sciage |
|--------------------------------------|--|------------------------|------------------|---------------------------------|
| <i>En 1.000 m³ grumes</i> | | | | |
| Moyenne 1956-1959: | 75,9 | 152,7 | 228,6 | 96,8 |
| 1960 | 99,6 | 217,2 | 316,8 | 128,8 |
| 1961 | 95,9 | 233,9 | 329,8 | 132,7 |
| 1962 | 100,2 | 183,6 | 283,8 | 140,5 |
| <i>En indices</i> | | | | |
| Moyenne 1956-1959: | 79 | 65 | 69 | 73 |
| 1960 | 104 | 93 | 96 | 98 |
| 1961 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 1962 | 105 | 78 | 86 | 106 |

La chute dans les achats de bois tropicaux en 1962 n'est certainement pas due à des influences de prix. La seule raison de la diminution des importations en 1962 se trouve dans les achats spéculatifs de 1960 et 1961, lors de l'accès à l'indépendance des jeunes nations africaines. Il semble que l'on ait craint une ingérence d'Etat dans le commerce du bois, comme le Ghana en avait déjà donné l'exemple.

Prix d'importation des bois d'œuvre.

La récapitulation des importations en valeur, ainsi que les prix moyens des grumes pour sciage et déroulage importées dans les trois dernières années est donnée dans le tableau suivant :

TABIEAU IV

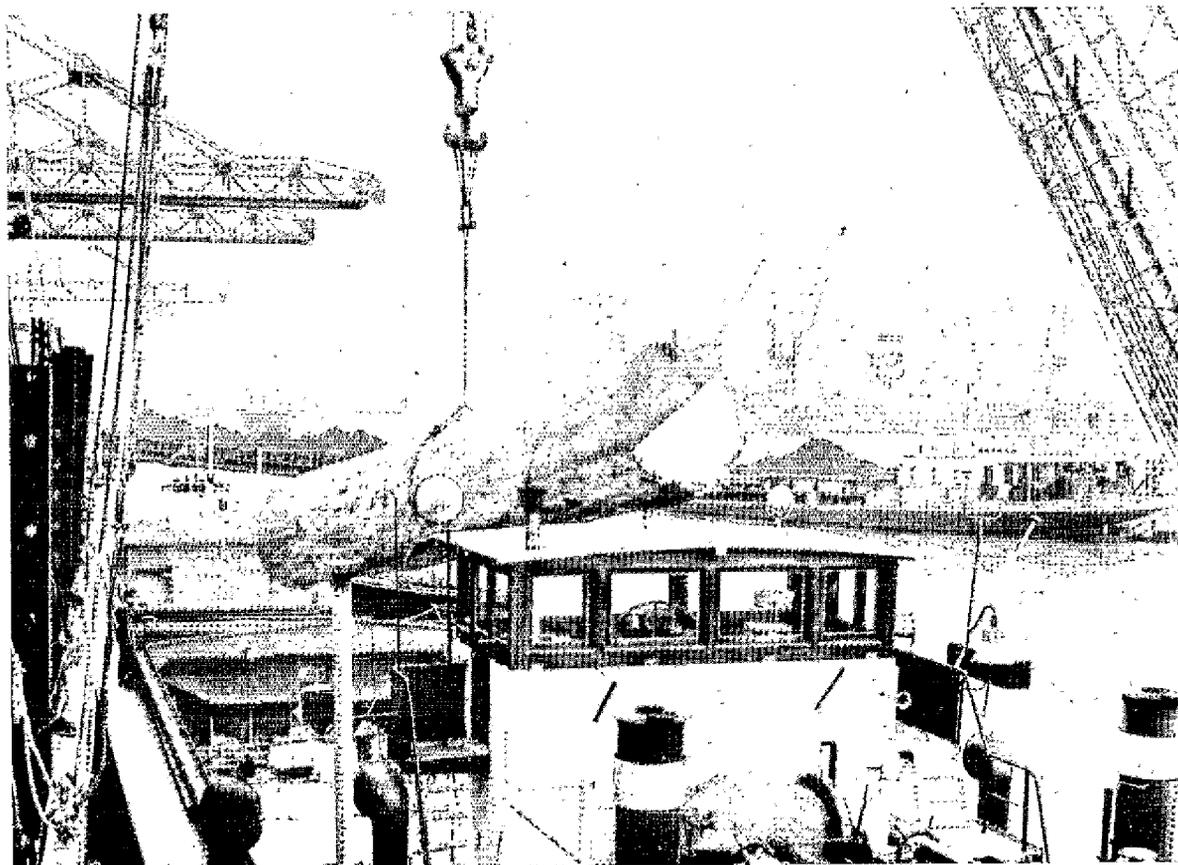
Valeur et prix moyens des bois pour sciage/déroulage en 1960-1962 (grumes) - GIF

| | 1960 | 1961 | 1962 (1) |
|--|--------|--------|----------|
| <i>Valeur en millions de F.</i> | | | |
| Feuillus non tropicaux .. | 11,3 | 11,3 | 11,3 |
| Bois tropicaux | 53,1 | 60,9 | 45,3 |
| Tous feuillus | 64,4 | 72,2 | 56,6 |
| (Résineux pour sciage).... | (14,7) | (15,9) | (15,1) |
| <i>Prix en F./m³ grumes</i> | | | |
| Feuillus non tropicaux ... | 114 | 118 | 112,90 |
| Bois tropicaux | 244 | 260 | 246,70 |
| Résineux pour sciage..... | 114 | 119,10 | 107,30 |

(1) Les transformations florin-franc ont été faites sur la base de 0,75 Florin = 1 Franc.

Transbordement de grumes, à Rotterdam, sur une péniche rhénane.

Photo Christel Danzer.



L'année 1961 a apporté des hausses de prix dans presque toutes les catégories d'essences sous l'influence d'achats spéculatifs. La hausse du prix moyen a été la plus remarquable dans le secteur des bois tropicaux, et c'est aussi dans ce secteur que la hausse a été partiellement maintenue en

TABLEAU V

Composition des importations par essences en m³ et prix moyens (grumes) - 1960

| | Importations en m ³ | Prix moyen CIF en F/ m ³ |
|-------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Feuillus tropicaux (1)</i> | | |
| Okoumé | 68.870 | 223 |
| Acajou | 32.670 | 251 |
| Obeche | 26.540 | 159 |
| Azobé | 24.730 | 193 |
| Alfrosomia | 10.460 | 433 |
| Doussié | 9.500 | 266 |
| Iroko | 7.400 | 253 |
| Limba | 6.820 | 245 |
| Basalocus | 6.900 | 316 |
| Teck | 4.670 | 323 |
| Makoré | 4.160 | 281 |
| Abura | 2.390 | 152 |
| Homba | 2.200 | 172 |
| Baboun | 540 | 147 |
| Autres essences | 18.950 | |
| TOTAL | 226.800 (1) | |
| <i>Feuillus non tropicaux</i> | | |
| Hêtre | 35.700 | 115 |
| Peuplier | 25.200 | 91 |
| Chêne | 17.000 | 129 |
| Frêne | 6.400 | 136 |
| Orme | 3.400 | 251 |
| Autres essences | 11.900 | |
| Total | 99.600 | |

(1) Y compris 9.600 m³ de grumes équarris qui ne sont pas inclus dans les autres tables sous le poste « grumes » mais sous le poste « sciage ».

1962, tandis que les prix des résineux et des feuillus non tropicaux tombaient en 1962 en dessous des prix de 1960.

Ceci est d'autant plus remarquable que les chiffres détaillés pour les essences tropicales démontrent que l'Okoumé et le Teck — seules essences à être suivies séparément — ont eu une influence contraire à la tendance de l'ensemble des bois tropicaux : le prix du Teck a été en baisse de 1960 à 1961, tandis que la proportion de l'Okoumé (bois meilleur marché) dans le volume total a augmenté.

Ceci laisse croire que ce sont surtout les bois africains les plus chers qui ont augmenté en prix en 1961.

Volume, valeur et prix moyens de diverses essences.

La composition des importations par essence ainsi que les prix moyens par m³ sont indiqués dans le tableau ci-contre, établi pour 1960 à l'aide de statistiques fournies par la profession.

Pays d'origine des bois tropicaux importés.

Dans le tableau n° 6 la répartition des importations de tous les bois tropicaux (c'est-à-dire grumes et sciages de toutes essences) est donnée par pays d'origine et en valeur.

Il convient de noter la part croissante prise par les pays de la zone Franc (44 % en 1960, 46 % en 1961, 52 % en 1962).

2. — LES IMPORTATIONS DE SCIAGES ET PLACAGES

Le tableau n° 7 présente le bilan des sciages et placages aux Pays-Bas en 1961 (en 1.000 m³ équivalent-grumes).

TABLEAU VI

Importations de tous bois tropicaux par pays d'origine en chiffres valeur (1.000 F) 1960-1961

| | 1960 | | 1961 | | 1962 | |
|-----------------------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| | valeur | en % | valeur | en % | valeur | en % |
| Afrique Equat. ex-fr. | 17.500 | 21 % | 20.700 | 21 % | 16.100 | 21 % |
| Afrique Occid. ex-fr. | 9.700 | 12 % | 14.300 | 15 % | 11.900 | 16 % |
| Cameroun ex-fr. | 9.100 | 11 % | 9.900 | 10 % | 11.500 | 15 % |
| Ghana | 13.100 | 15 % | 12.900 | 13 % | 5.200 | 7 % |
| Nigeria | 2.900 | 3 % | 3.700 | 4 % | 2.400 | 3 % |
| Congo-Léo | 1.500 | 2 % | 1.900 | 2 % | 1.600 | 2 % |
| Thaïlande | 14.100 | 16 % | 15.000 | 14 % | 8.800 | 12 % |
| Indonésie | 4.300 | 5 % | 3.900 | 4 % | — | — |
| Birmanie | 1.500 | 2 % | 2.000 | 2 % | 4.400 | 6 % |
| Bornéo Brit. | 1.500 | 2 % | 1.900 | 2 % | 1.300 | 2 % |
| Bésil | 3.600 | 4 % | 4.800 | 5 % | — | — |
| Surinam | 3.200 | 4 % | 3.700 | 4 % | 3.300 | 5 % |
| Autres pays | 2.700 | 3 % | 4.000 | 4 % | 7.900 | 11 % |
| Total | 84.700 | 100 % | 98.700 | 100 % | 74.400 | 100 % |

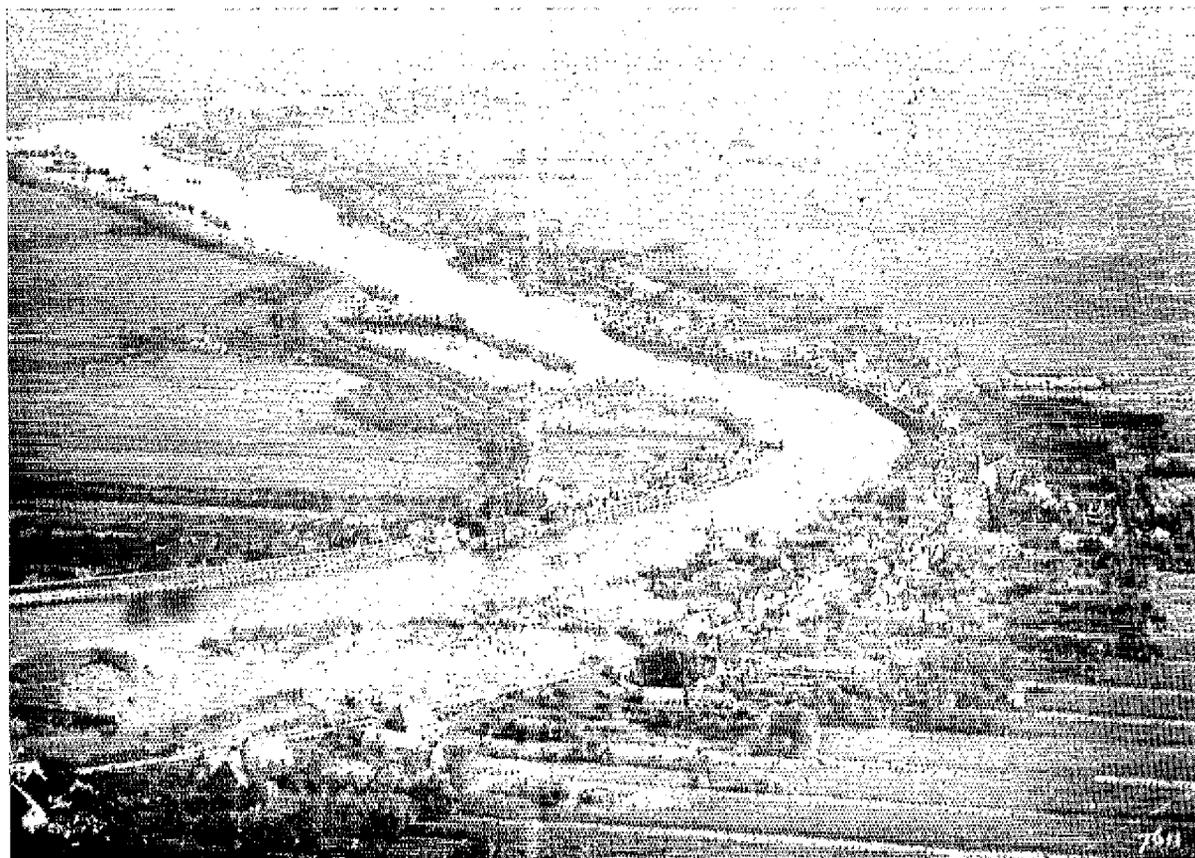


Photo K. L. M.

Village néerlandais construit le long d'une digue et grumes entreposées sur des attérissements le long de la rive.

TABLEAU VII

| | Pro- duction néer- land. | Im- port. | Ex- port. | Consom. appa- rente |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|---------------------------|
| Sciages | | | | |
| Résineux | 190 | 4.258 | 32 | 4.416 |
| Feuillus non tropi- caux | 138 | 119 | 6 | 251 |
| Feuillus tropicaux. | 140 | 160 | 24 | 276 |
| Total | 468 | 4.537 | 62 | 4.943 |
| Placages | | | | |
| Résineux | 22 | — | — | — |
| Feuillus non tropi- caux | 10 | — | — | — |
| Feuillus tropicaux. | 92 | — | — | — |
| Total | 124 | 28 | 17 | 135 |

Malgré l'absence de ventilation, on peut estimer que la majorité des placages importés sont en bois tropical. Il faut noter que l'importation de sciages se fait surtout sous forme de résineux. Pour les bois feuillus, la proportion de bois sciés à l'intérieur dépasse 50 %, et dans les bois tropicaux la proportion égale 50 % environ. Pour les placages, la plus forte quantité provient de l'industrie néerlandaise.

Prix d'importation des bois sciés.

Les prix moyens des sciages importés aux Pays-Bas en 1960-1962 se sont présentés ainsi :

TABLEAU VIII

Valeur et prix moyens CIF des sciages
1960-1962

| | 1960 | 1961 | 1962 |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|
| <i>Valeur en millions de F.</i> | | | |
| Sciages résineux | 487,1 | 457,6 | 440,9 |
| — feuillus non tropicaux | 24,4 | 24,5 | 21,6 |
| — tropicaux | 31,5 | 36,7 | 30,4 |
| Toutes essences | 543,0 | 518,8 | 492,9 |
| <i>Prix en F/m³ sciés</i> | | | |
| Sciages résineux | 216 | 215 | 205 |
| — feuillus non tropicaux | 308 | 312 | 299 |
| — tropicaux | 425 | 519 | 431 |

Comparant ces chiffres à ceux des grumes (voir le tableau IV), il ressort que les prix des grumes et des sciages ont connu sensiblement les mêmes fluctuations. Cependant, la hausse, suivie par la

baisse des prix des bois tropicaux, a été beaucoup plus marquée pour les sciages que pour les grumes. Apparemment, c'est surtout en grumes de haute qualité que des stocks ont été constitués en 1961.

Volume, valeur et prix moyens des diverses essences.

Ils se présentent comme suit pour 1960.

TABLEAU IX
Composition des importations
de sciages de feuillus par essence, 1960

| | Importations sciages, m ³ | Prix sciages F/m ³ |
|-------------------------------|---|----------------------------------|
| <i>Feuillus tropicaux</i> | | |
| Yang | 28.780 | 335 |
| Teck | 5.880 | 1.273 |
| Afrormosia | 4.160 | 587 |
| Ramin | 3.880 | 357 |
| Obeche | 2.730 | 237 |
| Acajou | 2.450 | 445 |
| Limba | 1.950 | 385 |
| Iroko | 1.870 | 407 |
| Doussie | 1.730 | 489 |
| Tola | 1.330 | 351 |
| Angélique | 1.140 | 405 |
| Azobé | 970 | 415 |
| Okoumé | 750 | 332 |
| Peroba | 550 | 467 |
| Autres | 6.120 | |
| Total | 64.300 | |
| <i>Feuillus non tropicaux</i> | | |
| Hêtre | 58.400 | 269 |
| Chêne | 16.400 | 439 |
| Peuplier | 1.000 | 140 |
| Frêne | 800 | 375 |
| Autres essences | 2.500 | 416 |
| Total | 79.200 | |

Pour 1961, seuls les chiffres du Teck sont connus. (Importation en 1961 de 5.700 m³ de sciages de Teck valant F 7.153.000).

Pour mieux mettre en évidence les formes d'importation des diverses essences de bois tropicaux, on a récapitulé pour les essences les plus importantes les importations totales.

TABLEAU X
Composition des importations totales de bois tropicaux
en 1960, grumes et sciages, en équivalent-grumes

| | Importation totale en m ³ équ.-gr. | Dont grumes | Dont sciages |
|------------------|--|----------------|-----------------|
| Okoumé ... | 70.400 | 98 % | 2 % |
| Yang | 57.600 | — | 100 % |
| Acajou | 37.600 | 87 % | 13 % |
| Obeche | 32.000 | 83 % | 17 % |
| Azobé | 26.600 | 93 % | 7 % |
| Afrormosia | 18.800 | 56 % | 44 % |
| Teck | 16.400 | 23 % | 72 % |
| Doussié | 13.000 | 73 % | 27 % |
| Iroko | 11.200 | 67 % | 33 % |
| Limba | 10.800 | 64 % | 36 % |

Il faut noter que les deux essences asiatiques — Teck et Yang — sont importées surtout sciées, tandis que les bois africains sont surtout sciés aux Pays-Bas.

Evolution de quelques essences.

On a pu retrouver pour quelques essences la variation du volume importé de 1956 à 1960. Elle est donnée ici à titre indicatif.

TABLEAU XI
Tendances de divers bois tropicaux 1956-1960 en m³

| En m ³ | 1956 | 1957 | 1958 | 1959 | 1960 * |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| Grumes | | | | | |
| Baboen | 600 | 1.100 | 300 | 400 | 500 |
| — Teck | 5.600 | 4.700 | 2.900 | 3.300 | 4.700 |
| — Limba | 3.700 | 5.200 | 3.500 | 5.800 | 6.800 |
| — Acajou | 19.900 | 17.400 | 24.700 | 25.100 | 32.700 |
| — Okoumé | 62.600 | 62.800 | 61.200 | 72.300 | 68.900 |
| Autres grumes | 45.200 | 48.300 | 54.900 | 79.400 | 113.200 |
| Total | 137.600 | 139.500 | 147.500 | 186.300 | 226.800* |
| Sciages | | | | | |
| Teck | 4.600 | 5.000 | 3.400 | 4.500 | 5.600 |
| — Acajous | 3.800 | 2.700 | 2.400 | 3.400 | 2.500 |
| Autres sciages | 36.100 | 38.900 | 45.400 | 42.600 | 56.200 |
| Total | 44.500 | 46.600 | 51.200 | 50.500 | 64.300* |

* En 1960, une quantité de 9.600 m³ de grumes équarries est incluse dans le total de « grumes » au lieu du total « sciages ».

LES IMPORTATEURS

Description du commerce d'importation.

Dans le marché néerlandais, il existe le plus

souvent une ligne de démarcation très nette séparant les importateurs de bois de résineux des importateurs de « feuillus ».

La majorité des importateurs s'est spécialisée, soit par région d'origine (Europe septentrionale, Amérique du Nord et Canada, Europe Centrale, Asie, Afrique), soit encore par branche (Bois de construction, bois pour travaux navals, bois de carrosserie).

Le marché du bois est servi par quelques 400 importateurs. La spécialisation peut être schématisée comme suit :

TABLEAU XII

Spécialisation des importateurs

| | |
|---|-----|
| Importateurs spécialisés feuillus..... | 50 |
| Importateurs tous bois (feuillus et résineux) | 150 |
| Importateurs spécialisés résineux..... | 200 |
| Total | 400 |

Il y a donc environ 200 importateurs de bois feuillus qui traitent presque tous, les bois tropicaux.

Il convient de signaler que les maisons d'importation disposent souvent d'une scierie et en particulier que les cent scieries que comptent les Pays-Bas font en même temps de l'importation de sciages et de grumes.

Le niveau d'importateur coïncide avec celui de la scierie, c'est-à-dire que les 100 scieries que comptent les Pays-Bas sont toutes importatrices. Ces maisons font bien entendu l'importation de sciages à côté de l'importation de grumes,

Les comptoirs nationaux de vente, c'est-à-dire les organismes d'Etat pour la vente des bois, rencontrent de fortes critiques aux Pays-Bas. L'expérience du Ghana a fort mécontenté les acheteurs néerlandais. Les importateurs néerlandais pensent en outre que l'indépendance de ces pays entraînerait une diminution de l'influence commerciale française qu'ils espéraient supplanter partiellement.

Enfin, les taxes d'exportation toujours croissantes des pays africains ont semé des doutes et des craintes. Les importateurs pensent que la concurrence des produits de substitution tels que les matières plastiques et les panneaux de particules, doit, sans aucun doute, en bénéficier.

Photo Aero Camera.

Chalandes remorquées transportant des grumes sur le Rhin.



Les grands importateurs sont à la recherche de marchés d'approvisionnement qu'ils pensent plus stables, en Amérique du Sud et en Asie. Cette

tendance est renforcée par la crainte d'épuisement des réserves de bois africains.

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Consommation de bois.

La ventilation de la consommation de bois entre les cinq branches transformatrices principales a été estimée à partir des chiffres connus de la consommation des grandes entreprises ayant au moins 50 employés.

Consommation de toutes essences par toutes entreprises dans les 5 catégories principales transformatrices, 1961 (chiffres de volume en équivalent-grumes)

| Consommation en 1.000 m ³ par l'industrie du : | Résineux | Feuillus non tropicaux | Feuillus tropicaux |
|---|----------|------------------------|--------------------|
| Placage, contreplaqué, etc. | 34 | 10 | 110 |
| Meuble | 32 | 38 | 44 |
| Menuiserie | 600 | 10 | 42 |
| Article ménager | 6 | 25 | 30 |
| Emballage | 520 | 13 | 18 |
| Total | 1.192 | 96 | 244 |

Essences tropicales utilisées.

Okoumé.

Est utilisé principalement dans l'industrie du contreplaqué. Il faut également noter la consommation d'Okoumé dans la menuiserie (cadres de mobilier, de portes, huisseries, cadres, panneaux de portes...) : 7 % du volume d'Okoumé.

Yang.

Utilisé surtout dans la charpente et la menuiserie extérieure et intérieure, en particulier en escaliers.

Acajou.

Parmi les industries utilisatrices, la menuiserie, le meuble et la construction navale sont dominants.

Obeche.

Consommation principale dans le contreplaqué, l'emballage et la menuiserie intérieure.

Azobé.

Utilisé surtout dans les travaux maritimes et fluviaux. Usage limité dans la construction de carrosseries.

Afrormosia.

Usage principal dans le meuble, usage secondaire dans la menuiserie intérieure.

Teck.

Utilisé pour : meubles, parquets ; ensuite, menuiserie extérieure et intérieure ; accessoirement, construction navale et carrosseries.

Les trois branches d'industrie présentant la plus forte consommation de bois tropicaux sont :

- l'industrie du tranchage, du déroulage et du contreplaqué ;
- l'industrie du meuble ;
- l'industrie de la menuiserie.

Elles vont être examinées avec plus de détail.

INDUSTRIE DU DÉROULAGE, DU TRANCHAGE ET DU CONTREPLAQUÉ

Déroulage, tranchage et fabrication de contreplaqué forment, aux Pays-Bas, un secteur dont les activités sont très imbriquées et dont les entreprises sont très concentrées.

D'une part, toutes les statistiques englobent, sous la rubrique « Placage », les déroulés et les tranchés ; d'autre part, les productions sont données au niveau « placage » et au niveau « contreplaqué » de sorte que les mêmes produits apparaissent deux fois dans les statistiques de production.

Par un souci d'homogénéité, on a conservé ici la distinction — contreplaqué — tranchage. Un

certain nombre de chiffres fournis ne peuvent donc être que des évaluations que l'on ne s'étonnera pas de trouver différentes des statistiques habituellement diffusées.

Industrie des placages déroulés et du contreplaqué.

Structure de l'industrie.

Il existe 14 entreprises produisant des placages déroulés et du contreplaqué.

| | 1956 | 1957 | 1958 | 1959 | 1960 | 1961 | 1962 |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Placage déroulé | 48 | 54 | 53 | 57 | 60 | 61 | 60 |
| Contreplaqué multiplis | 20,0 | 21,8 | 22,3 | 25,8 | 26,8 | 25,8 | 29,8 |
| Panneaux lattés | 11,6 | 12,6 | 12,2 | 12,8 | 14,4 | 13,8 | 12,6 |

Parmi celles-ci, trois entreprises dominent le marché et en détiennent environ 90 %.

La production de l'industrie néerlandaise est indiquée dans le tableau ci-dessus, en milliers de m³.

Il est à noter que la production de placage déroulé entre partiellement dans celle de contreplaqué.

Importations de déroulés et de contreplaqués.

En milliers de m³, l'évolution des importations de déroulés depuis trois ans s'est présentée ainsi :

| | 1960 | 1961 | 1962 |
|-----------------------------|------|------|------|
| Placages déroulés | 2,4 | 5,9 | 7,2 |
| Contreplaqués | 40,7 | 38,5 | 36,6 |

Parmi les pays exportateurs, les principaux sont la Belgique, d'où viennent des placages d'Okoumé, et le Portugal, d'où sont importés des placages de résineux pour la fabrication des boîtes de cigares.

Pour les contreplaqués, il s'agit en premier lieu des produits de Finlande et d'U. R. S. S. (Bouleau et Aulne), de contreplaqués d'Okoumé (Belgique et France, accessoirement Gabon et Allemagne) et de Limba (Belgique, Congo-Léo. et Allemagne).

Les importations de contreplaqués d'Okoumé et de Limba sont réparties à peu près pour moitié entre multiplis et lattés.

Matières premières.

On estime la quantité de bois tropicaux importés aux Pays-Bas afin d'être déroulés à environ 80.000 m³ grumes, ce qui représente environ le tiers du volume de grumes tropicales importées et environ 25 % de l'ensemble des bois tropicaux importés (ramenés en équivalent-grumes).

Il s'agit, pour la plus grande partie, d'Okoumé, mais aussi de Limba (de l'ordre de 10 %) et d'Obeche (environ 10 %). On reproche à cette dernière essence, importée le plus souvent du Nigeria, des longueurs de billes insuffisantes.

Ces bois tropicaux sont soumis à la concurrence du Peuplier, dont l'utilisation est en croissance régulière, bien qu'il ne représente encore qu'environ 10 % des besoins.

Ventes.

Environ la moitié des placages déroulés entre dans la fabrication de contreplaqués multiplis ou

lattés, et est ainsi utilisée soit par l'entreprise qui a déroulé, soit par d'autres entreprises qui produisent du contreplaqué à partir de déroulés achetés.

L'autre moitié se répartit entre les menuisiers et les fabricants de meubles qui ont gardé l'habitude de fabriquer eux-mêmes une partie de leurs lattés ou leurs multiplis ou qui plaquent des panneaux de particules, ainsi que les industries diverses (emballage, caisserie, portes planes).

Les contreplaqués sont utilisés surtout dans l'industrie du meuble et l'agencement.

Il faut noter la forte concurrence des panneaux de particules et des panneaux de fibre, qui a été suffisamment forte pour que l'on constate une légère baisse de la consommation apparente de contreplaqué depuis 1960, malgré une augmentation très sensible du marché du meuble.

Enfin, le marché du contreplaqué de coffrage s'est largement accru ces dernières années.

Industrie du tranchage.

Production et importations.

Il n'existe que deux entreprises possédant des unités de tranchage.

Leur production est estimée à environ 10.000 m³, les importations — d'ailleurs en diminution — intervenant pour environ 3.000 à 4.000 m³/an. Ces importations viennent surtout de France et d'Allemagne.

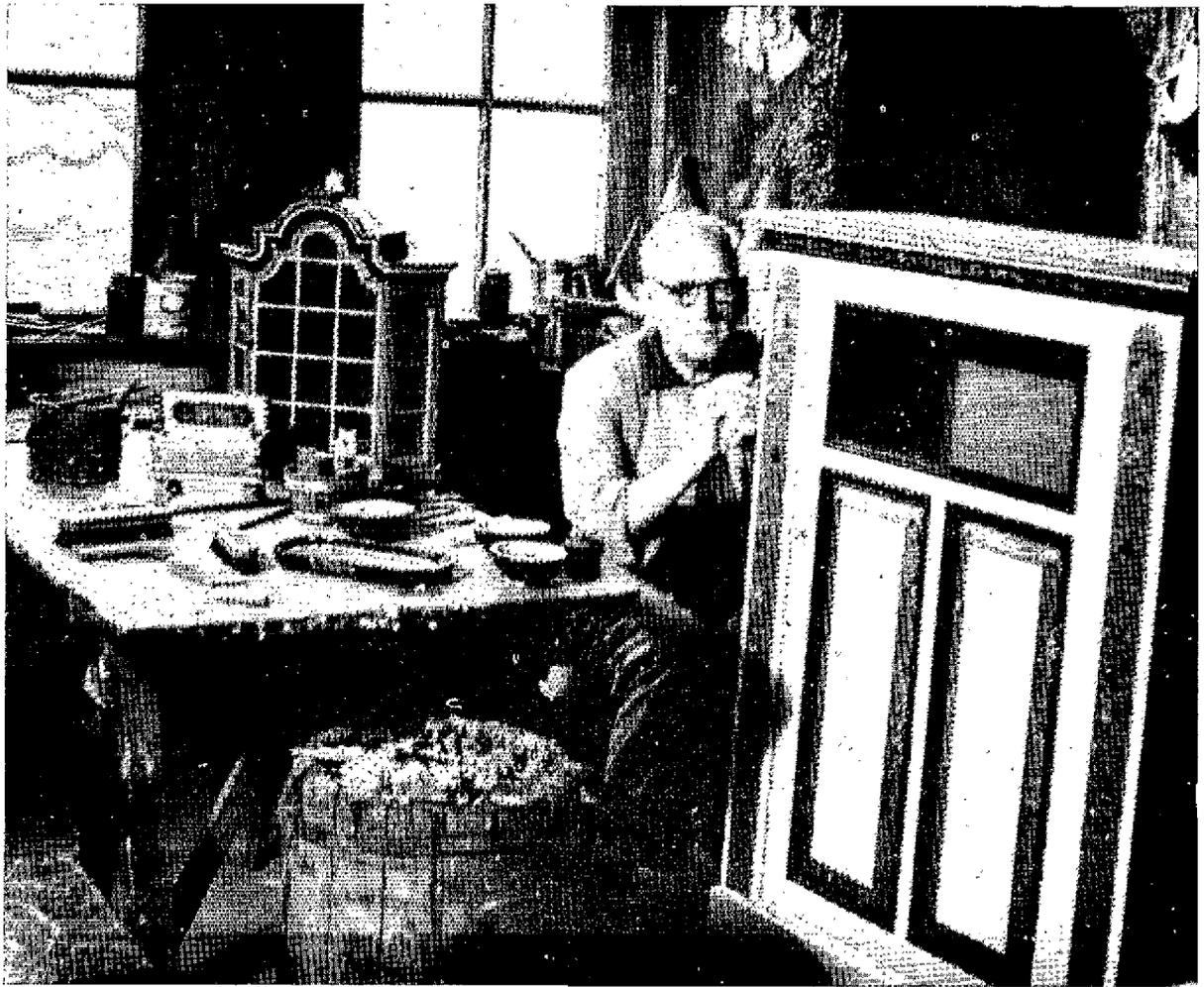
D'une manière générale, l'industrie néerlandaise du tranchage est bien équipée et a suivi l'augmentation du marché du meuble. Toutefois, le marché est trop restreint pour que des assortiments suffisants soient mis à la disposition des acheteurs, ce qui explique, partiellement, le niveau des importations.

Matières premières.

Il s'agit, pour la plus grande partie, de bois tropicaux. Le Chêne ne représente qu'environ 6 % de la consommation, et le Noyer des quantités du même ordre de grandeur.

Le Teck et l'Afrormosia sont, de loin, les essences les plus importantes et leur part du marché peut être estimée de 50 % à 60 %.

Par ordre d'importance, viennent ensuite le Makoré, le Wengé, le Dibétou et le Sapelli. Le Zingana n'a connu qu'une vogue temporaire.



Ebéniste néerlandais.

Photo Wulk.

Ventes.

15 % des placages tranchés servent au replacage des panneaux contreplaqués et des panneaux de particules.

15 % sont destinés à la menuiserie, 70 % à l'industrie du meuble.

Compte tenu du fait que les prix de placage sont

assez élevés aux Pays-Bas, ils sont soumis à la concurrence des revêtements plastiques, dont la technique s'améliore et les prix sont en baisse.

Il est probable que l'évolution se fera au profit des tranchages de haute qualité -- les productions inférieures étant progressivement remplacées par des substituts, que le public distingue parfois mal des produits naturels.

L'INDUSTRIE DU MEUBLE

Structure de l'offre.

L'industrie du meuble aux Pays-Bas est représentée par 360 entreprises environ. La grande majorité de ces entreprises (310 au total) ne compte que 50 employés ou moins. En dehors de ces 360 entreprises (ayant néanmoins 10 employés au minimum), on trouve aux Pays-Bas 2.240 artisans ébénistes.

Production.

La production industrielle de meubles s'élevait en 1961 à 355 millions de Francs.

Du chiffre d'affaires total, 47 % reviennent aux grandes entreprises (avec plus de 49 employés) et 53 % aux petites entreprises (avec 10-49 employés).

Dans l'industrie du meuble, on estime que la moitié des bois utilisés pour la production de meubles est de provenance tropicale. 75 à 80 % des placés (représentant 75 % de la valeur de la production totale) seraient faits en bois tropicaux ou en bois feuillus européens avec placage extérieur en bois tropical.

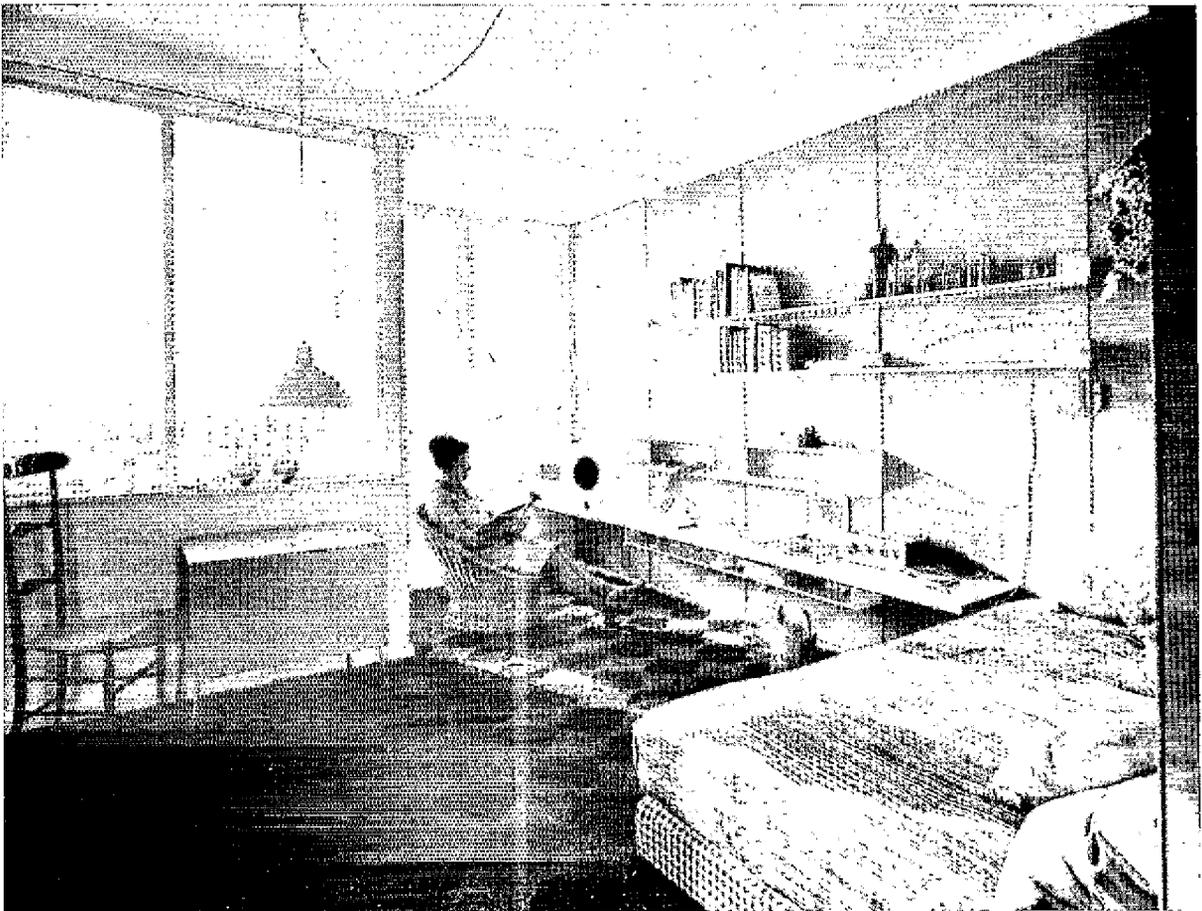


Photo Jan Versnel.

Intérieur néerlandais à Amsterdam.

La composition de la consommation actuelle de bois tropicaux est estimée comme suit :

| | | |
|--|-----|---|
| 1. Afrormosia..... | 40 | % |
| 2. Teck | 20 | % |
| 3. Acajou, Wenge, Palissandre, Makoré, Sapelli . | 20 | % |
| 4. Autres essences..... | 20 | % |
| Total..... | 100 | % |

La grande majorité des fabricants se restreignent à deux ou trois essences, dont le Teck ou l'Afrormosia font pratiquement toujours partie.

L'Afrormosia a gagné beaucoup de terrain ces dernières années en raison surtout de sa différence de prix par rapport au Teck.

Aspects de mode.

La mode d'une essence est influencée par l'industrie elle-même plutôt que par des fluctuations du goût du public. Par contre, la mode d'un style dépend moins du goût du public pour certaines essences que des préférences pour de nouveaux tissus d'ameublement, de nouvelles couleurs, de nouvelles formes.

Généralement, on se tient à une option simple, par exemple bois rouge ou bois blanc, et à l'intérieur

de cette option le choix de l'essence est relativement libre.

La part du meuble en acier a toujours été très faible et l'on ne s'attend guère à un changement du goût (assez conservateur) des Néerlandais dans ce domaine.

Politique d'achat.

On estime que l'industrie du meuble achète ses placages surtout aux Pays-Bas. Cependant, certaines qualités sont surtout importées. Ce sont les déroulages d'Okoumé, de Belgique (en raison du prix), les déroulages d'Afrormosia, d'Allemagne (en raison du prix,) certains placages tranchés d'Allemagne (en raison de la qualité).

Le bois massif est acheté aux scieries néerlandaises, qui scient le bois selon les mesures que le client a spécifiées. Ceci traduit la tendance de l'industrie du meuble à réduire son activité à l'assemblage seul.

Le contreplaqué est acheté par les grandes entreprises directement aux fabricants, tandis que les petits ateliers d'ébénisterie font leurs achats auprès des négociants en bois.

L'importation directe de grumes ou de sciages

ne se fait pour ainsi dire jamais, sauf pour quelques essences extrêmement coûteuses (Teck par exemple), et dans des cas isolés seulement.

Le marché que constitue l'industrie du meuble néerlandais peut être qualifié de marché de qua-

lité. Le coût du bois travaillé dans cette industrie ne constitue que 18 % du chiffre d'affaires et l'on peut dire que des variations de prix d'une essence ne suffisent pas pour modifier un style adopté ou provoquer son abandon.

L'INDUSTRIE DE LA MENUISERIE

Il existe aux Pays-Bas 220 entreprises industrielles de menuiserie employant au moins 10 employés, dont 36 grandes entreprises employant au moins 50 employés.

Production.

En 1961, la vente des articles de menuiserie s'est montée à 303 millions de Francs, sur lesquels 295 millions seulement sont attribués au secteur de la menuiserie proprement dite, la différence étant due à l'activité d'autres branches de l'industrie.

La part des grosses entreprises sur ce total est de 66 % environ. Les valeurs respectives des différentes catégories de production sont rassemblées dans le tableau suivant :

Production d'articles de menuiserie, en 1961, en millions de F.

| | | | | |
|--------------------------------------|------------|------|------------|----------|
| Fenêtres, huisseries, escaliers..... | 105 | soit | 34 | % |
| Portes | 66 | | 22 | % |
| Petites maisons de bois | 46 | | 15 | % |
| Cuisines | 28 | | 9 | % |
| Moulures | 16 | | 6 | % |
| Autres bois | 42 | | 14 | % |
| | 303 | | 100 | % |

La consommation de bois dans la menuiserie est constituée surtout par des résineux (de provenance américaine et scandinave). Pour les bois tropicaux, les applications les plus importantes dans ce secteur sont les huisseries de portes et les fenêtres. Les essences utilisées sont (dans l'ordre approximatif de leur importance) : l'Acajou, l'Okoumé, le Doussié, l'Afrormosia, le Teck.

Aspects qualitatifs.

Les *prix* sont le critère de choix des bois utilisés dans la menuiserie.

Le *volume* ainsi que le *niveau qualitatif* de la production de la menuiserie ne sont pas uniquement fixés par le libre jeu de l'offre et de la demande.

Il faut signaler que le volume de l'industrie du bâtiment est strictement réglementé aux Pays-Bas, et que le nombre de logements à bâtir est fixé par le Parlement (but actuel : 80.000 logements par an).

La construction de bâtiments utilitaires (usines, bureaux, etc.) est également réglementée et les délais d'obtention du permis de construire sont longs (2 à 3 ans).

Cette réglementation est néfaste à l'utilisation

de bois tropicaux, car tout luxe dans le bâtiment est sévèrement limité. On pense que ces règles seront assouplies par le Gouvernement actuellement en place et qu'une politique plus libérale dans le bâtiment sera suivie.

La *concurrence des articles de substitution* n'est pas, actuellement, très forte. Seul, l'aluminium a gagné un peu de terrain dans le secteur des huisseries et fenêtres. Les produits en acier n'ont pratiquement pas pénétré, ni les matières plastiques.

L'*achat* de bois se fait presque exclusivement auprès des importateurs/grossistes de bois. L'importation directe ne se pratique que très rarement.

Dans le secteur des *portes*, l'utilisation de bois tropicaux est limitée à la fabrication de portes extérieures, et encore, seulement dans les maisons de luxe ou les bâtiments utilitaires.

En dehors des portes planes, les portes intérieures sont presque toutes en Sapin. Si des essences tropicales sont utilisées, ce sont le plus souvent l'Acajou, le Doussié et le Teck. Le Teck et l'Acajou sont des « essences d'architectes ». Si l'entrepreneur a le choix, le Sipo est souvent substitué à l'Acajou et l'Afrormosia au Teck.

Le Sipo et l'Acajou sont utilisés dans les lambris extérieurs et les devantures, le Teck et le Doussié dans les huisseries, cadres et lambris intérieurs. Le Yang est utilisé dans la fabrication d'escaliers à cause de sa longévité, et l'Abura sert de substitut à l'Orme dans la fabrication des rampes.

Les *bois africains* ont une bonne réputation dans le secteur de la menuiserie, en raison de la stabilité de leurs prix. Les bois asiatiques tels que le Yang auraient des variations de prix trop fréquentes, tandis que les prix des résineux montent toujours. L'utilisation des bois africains peut dans certains cas être freinée par des variations saisonnières de l'offre ; ainsi l'Abura et le Doussié sont difficiles à trouver sur le marché, de juin à octobre.

Note sur les parquets.

La production de parquets est extrêmement concentrée aux Pays-Bas, 90 % de la production totale étant assurés par deux entreprises seulement.

La consommation est estimée entre 24.000 et 30.000 m³ équivalent-grumes par an, dont 75-80 % seraient en bois tropicaux, pour la moitié environ de provenance africaine.

Les fabricants n'utilisent d'habitude qu'environ

10 essences. Parmi les essences utilisées, figurent au premier rang :

1. — Teck
2. — Chêne
3. — Iroko
4. — Wengé
5. — Doussié

6. — Yang
7. — Peroba
8. — Yarrah

La vente de parquets se fait directement au particulier ou à l'entrepreneur. Le choix de bois est fait d'habitude par le propriétaire de la maison où le parquetage est fait.

CONCLUSIONS

Dans le domaine du contreplaqué la consommation devrait se stabiliser. Mais ceci suppose que les bois tropicaux ne voient pas leurs prix s'accroître trop sensiblement. Sur le plan de la diversification des essences les utilisateurs néerlandais ne refusent plus des contreplaqués dont seules les faces sont en Okoumé.

Dans le domaine de la menuiserie, les bois africains ont à subir une sérieuse concurrence des bois

d'Asie. On a craint des augmentations générales de prix des bois africains d'où l'orientation de certains importateurs vers l'Asie.

Enfin, bien que le commerce avec l'Amérique du Sud soit encore faible, un certain nombre des plus importantes maisons néerlandaises commencent à s'y implanter et la plupart des autres y songent très sérieusement comme à une nouvelle source d'approvisionnement.

Vient de paraître

NOMENCLATURE GÉNÉRALE DES BOIS TROPICAUX (2^e édition), par L'ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX.

L'A. T. I. B. T. avait publié de 1954 à 1959 les nomenclatures des bois tropicaux d'Afrique (1954), d'Amérique (1956), d'Asie (1959) et enfin en 1961 une nomenclature générale des bois tropicaux, aujourd'hui épuisée.

La nouvelle édition (284 pages, format 21 × 27) comporte d'assez nombreuses additions, corrections ou modifications par rapport à la 1^{re} édition. L'ouvrage récapitule sous forme de tableaux les principales essences tropicales commercialisées et indique,

pour chaque bois, les noms scientifiques, les lieux de production, les noms locaux et commerciaux, la production annuelle, le poids du bois en grumes à l'état vert et sa densité à 15 %, l'humidité, le diamètre à la base et la longueur utile de l'arbre, la couleur et l'aspect du bois, ses principales utilisations ainsi que des remarques sur ses propriétés et des renseignements bibliographiques. Grâce à un index général des noms utilisés, le maniement de l'ouvrage est rapide et facile. Celui-ci comprend également une préface et des notes explicatives en Français, Anglais, Allemand, Espagnol et Portugais, un lexique de terminologie dans ces 5 langues, un répertoire des bois classés par utilisation, une récapitulation de la bibliographie et des auteurs.

L'ouvrage est en vente au prix de 30 F.

